

Place de la Mairie

Mens, le 23 mars 2023 A Mesdames Messieurs les Conseillers Municipaux

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira le :

Mardi 28 mars 2023 à 18h30 Salle du Conseil municipal

Je vous prie de bien vouloir y assister.

Clément Garcin, nouveau gérant du camping, se présentera aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2023
- 2. Finances : Budget général
 - Approbation du compte de gestion 2022 M14
 - Approbation du compte administratif 2022 M14
 - Délibération affectation des résultats
 - Vote du budget primitif 2023 M57 Abrégée
- 3. Finances: Budget EAS (M49)
 - a. Approbation du compte de gestion 2022 M49
 - b. Approbation du compte administratif 2022 M49
 - c. Délibération affectation des résultats
 - d. Vote du budget primitif 2023 EAS M 49
- 4. Finances: Vote du budget primitif « Hébergement-Accueil touristique » 2023 (M4)
- 5. Fiscalité 2023 : Vote des taux
- 6. Associations: subventions de fonctionnement pour 2023
- 7. PVD: signature de la convention OPAH-RU
- 8. TRAVAUX TE 38 : plan de financement rue des Alpages/ L. Rippert (Electricité-Eclairage public-Télécom)
- 9. Administration : Frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à domicile
- 10. Administration: Chantiers jeunes 2023
- 11. Rendu Acte:
 - a. Désignation du gérant du camping Pré-Rolland : Signature de l'AOT.
- 12. Question diverse:
 - a. Désignation d'un.e élu.e référent pour la gestion du risque incendie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de mes sent monts les meilleurs.

Le Maire, Pierre SUZZARINI

